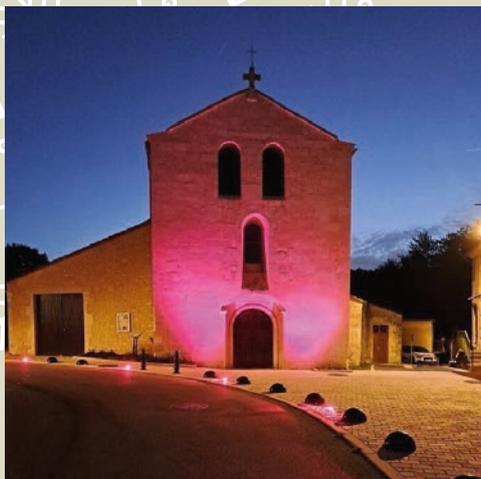
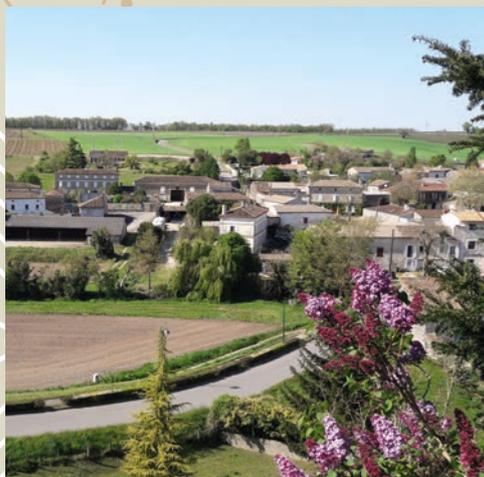
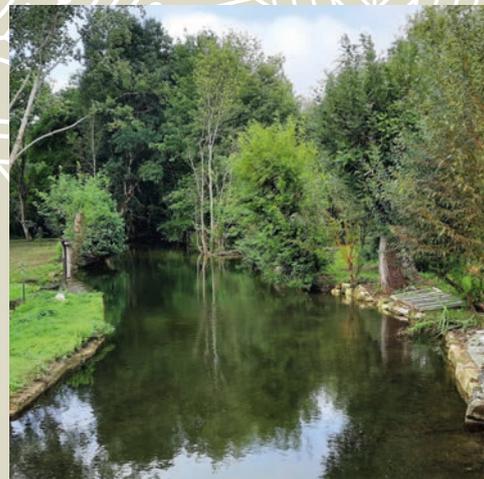
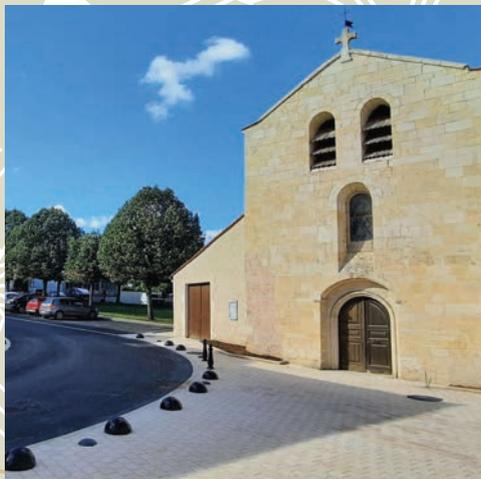




Le Petit Garobier

d'Asnières sur Nouère

BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2024



L'équipe Municipale
et le Personnel Communal
vous souhaitent une bonne année 2024

- RÉALISATION EN 2023P3/P4
- FINANCES 2023P5
- COMMUNICATION P6
- VIE SCOLAIRE..... P7/P8
- PROJET POUR 2024 P8/P9
- VIE COMMUNALE P10/P14
- NOS ACTIONS DEPUIS P15
3 ANS EN IMAGES...2020/2021
- SYNTHÈSE DE NOS P16/P17
ACTIONS DEPUIS 3 ANS
- NOS ACTIONS DEPUIS P18
3 ANS EN IMAGES...2022/2023
- RECENSEMENT P19
- ASNIÈRES DANS P20/P22
L'AGGLOMÉRATION
- ASSOCIATIONS..... P23/P28
- ENTREPRISES P29
- INFORMATIONSP30
MUNICIPALES
- INFOS PRATIQUES.....P31



Édition :
Commune d'Asnières sur Nouère

Mairie :
Accueil en mairie :
Lundi, mardi et mercredi de 8h à 12h
Jeudi et vendredi de 13h à 17h
L'accueil téléphonique :
Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h à 17h.
Tél. : 05.45.96.91.74
accueil@asnieressurnouere.fr
www.asnieres-sur-nouere.net

Responsable de la publication :
Chantal DOYEN-MORANGE

Rédaction :
Commission communication

Photos :
Mairie d'Asnières sur Nouère

Conception et réalisation :
Imprimerie Couvidat - Angoulême

Date de parution :
Janvier 2024

*Nos remerciements à tous ceux
qui ont participé à l'élaboration
de cette édition.*

Cette nouvelle édition du bulletin municipal va vous permettre de découvrir le bilan détaillé des actions 2023, les perspectives pour 2024 ainsi qu'un point d'étape à mi-mandat reprenant l'ensemble des réalisations que nous avons menées depuis juin 2020.

Vous le constaterez, la situation financière de la commune est bonne, mais il est de plus en plus difficile de trouver l'équilibre entre prudence budgétaire et ambition pour le développement de notre territoire.

Ainsi au niveau du budget de fonctionnement, depuis le début du mandat, nous menons une politique financière rigoureuse. Malgré cela, entre crise sanitaire, inflation, flambée des prix de l'énergie et autres aléas, nos charges ne cessent de s'alourdir sans pour autant qu'elles soient compensées par des recettes supplémentaires. En effet depuis 4 ans nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition communale tout en maintenant, voire en améliorant le niveau de service.

Concernant les investissements, en 2023 nous avons continué à mener un programme soutenu en maintenant le montant des investissements quasi identique à celui de 2022, c'est-à-dire environ 500 000 € que nous avons financés sans recours à l'emprunt, grâce aux subventions et à l'autofinancement.

La page 2024 s'ouvre à nous et cette année sera marquée par la poursuite d'un projet déjà engagé en 2023. Il s'agit de la réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes pour en faire un espace dédié à la santé.

Un autre grand chantier s'ouvre à nous et il dépasse les enjeux communaux. Il s'agit d'un enjeu écologique. Catastrophes naturelles, inondations et sécheresses, sont les signes du réchauffement climatique dont il n'est plus permis de douter. Dans ce contexte, l'État a sollicité toutes les communes de France afin qu'elles déterminent des Zones d'Accélération pour les Énergies Renouvelables (solaire, éolien, méthanisation). L'objectif est simple à énoncer : 0 émission de carbone à horizon 2050.

La vérité est que la seule énergie propre est celle que l'on ne produit pas. Mais sommes-nous prêts à renoncer au confort qu'elle nous apporte ? Je ne le crois pas. Il nous faut donc trouver des alternatives.

Ne pas répondre à cette problématique est à mon sens une erreur et je dirais même une faute ! En effet, notre rôle d'élu est de prendre des décisions, pas toujours faciles certes, mais l'action n'est pas une option, c'est un devoir envers les générations futures.

Ainsi, sur le long terme nous voulons inscrire la commune dans sa transition énergétique et environnementale. Pour cela nous allons conjuguer développement des équipements à la population et transition énergétique.

Voilà donc fait un rapide tour d'horizon de notre commune. Mais nous ne sommes pas un village gaulois et je voudrais élargir mon propos au monde qui nous entoure. L'an passé j'évoquais la guerre en Ukraine qui malheureusement est toujours d'actualité. À cette tragédie s'ajoute d'autres conflits et catastrophes naturelles. Autant d'événements qui doivent nous rappeler combien la paix est fragile, combien la démocratie est précieuse.

L'équipe municipale et le personnel se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur pour cette année 2024. La santé avant tout, des moments de joie et de douceur et l'accomplissement de vos projets tant professionnels que personnels.

Le Maire
Chantal Doyen-Morange

SÉCURISATION ET EMBELLISSEMENT DE LA TRAVERSÉE DE NEUILLAC



En juin et juillet se sont déroulés les travaux qui, dans un premier temps, ont consisté à rénover le réseau d'eaux pluviales. Les trottoirs ont été refaits ainsi que des aménagements pour améliorer la sécurité routière et limiter ainsi la vitesse en réalisant un petit rond-point, deux plateaux ralentisseurs et une écluse. Ces travaux ont aussi été l'occasion d'aménager des zones végétalisées dans le village. Le montant (arrondi) de ces travaux s'élève à 200 000 €.

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS



Église

Les deux puits de lumière de la voûte de l'église ont été remplacés par deux fenêtres de toit qui vont permettre une meilleure aération et une plus grande luminosité. L'ensemble de la voûte est restauré.

La couverture a également fait l'objet d'une rénovation.

Local utilisé par l'association des chasseurs

Un laboratoire vient d'être construit pour permettre le déroulement des activités de l'association dans des conditions sanitaires correctes.

La commune a financé l'achat des matériaux et l'association a œuvré pour la réalisation. Le matériel de la cuisine de l'ancienne salle des fêtes a trouvé une deuxième vie dans ce laboratoire.

Nous remercions vivement les bénévoles pour leur implication.



TRAVAUX DE VOIRIE

- Élargissement de la voie (création d'une poutre de rive) à la côte de la scierie pour permettre le croisement de 2 véhicules ainsi que sur la route des Sablons,
- Pose de bordures A2 à Nouère,
- Gravillonnage au Bois de Madame et à Nouère,
- Trottoir à Brénat et reprise de chaussée,
- Reprise d'accotement sur la VC2bis entre Le Couret et Chez Veyret,
- Reprise ponctuelle sur la VC2 entre Salzines et Le Couret,
- Réfection des trottoirs en béton désactivé, dans le bourg, entre le centre et l'école.
- Pose d'un ralentisseur à l'entrée de Neuillac, en venant de Douzat, rue René Fougeret, sur la VC12.

RÉALISATIONS EN 2023

DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE SPORTS ET LOISIRS

Au cours de l'été et au début de l'automne, divers équipements sportifs et de loisirs ont pris place à la plaine des sports Georges Mathieu.

Tout d'abord, un city stade équipé de buts de football, de paniers de basket et de poteaux de volley-ball permet d'accueillir les ados et adultes désireux de s'affronter sportivement et de se retrouver.

Une table de ping-pong, table de pique-nique et des jeux pour enfants complètent les installations dont le coût s'élève à 110 000€.

Au printemps 2024, nous organiserons une grande fête du sport et des loisirs en partenariat avec les associations.



RÉFECTION DES COURTS DE TENNIS

Les surfaces des courts de tennis ont fait l'objet d'une rénovation pour supprimer les fissures et irrégularités. Une peinture de surface leur a redonné un aspect neuf.



ACHAT D'UN TERRAIN DANS LE BOURG

Nous avons préempté un terrain à bâtir d'une surface de 638 m² situé dans le bourg, rue de la Laiterie. C'est une opportunité de posséder une réserve foncière qui pourra accueillir un équipement qui contribuera au développement et à l'attractivité du centre bourg.

LE BUDGET 2023 EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

Après la crise sanitaire nous avons dû faire face à la crise inflationniste et gérer ses impacts sur les finances de la commune.

C'est dans ce contexte que nous avons maintenu une gestion rigoureuse déjà engagée les années précédentes :

- Maîtrise et contrôle des consommations d'énergie : réduction de l'éclairage public, gestion précise du chauffage et de la climatisation de la salle socio-culturelle...
- Pas d'augmentation des taux d'imposition communale de la taxe foncière pour la 4^{ème} année.
- Maintien d'une politique tarifaire sur les services périscolaires sans répercussion de l'inflation.

Cette gestion sobre et responsable permet de maîtriser le budget des dépenses de fonctionnement tout en maintenant une dynamique au niveau des investissements qui sont quasi identique à celui de 2022, c'est-à-dire environ 500 000 € que nous avons financés sans recours à l'emprunt, grâce aux subventions et à l'autofinancement.

Nature des dépenses et / ou investissements	DÉPENSES 2023	RECETTES 2023
	836 173 €	1 028 036 €
 <p><u>Energie</u> (électricité, fioul, eau, carburants) 70 218 €</p>	<p>Charges à caractère général 258 737 €</p> <p>Charge du personnel 382 897 €</p> <p>Autres charges de gestion 198 774 €</p> <p>Charges financières 6 170 €</p>	<p>Impôts et taxes 633 432 €</p> <p>Dotations et subventions 225 534 €</p> <p>Produits financiers 99 702 €</p> <p>Autres recettes 66 368 €</p>
 <p><u>Cantine scolaire</u> (Alimentation uniquement) 31 501 €</p>		
 <p><u>Maintenance équipements et bâtiments</u> 48 841 €</p>		
 <p><u>Centre de loisirs (Asbamavis)</u> 68 000 €</p>		
	Report résultat 2022 119 030 €	
		Affecté en investissement 119 030 €
	490 038 €	473 000 €
 <p><u>Voiries</u> 37 639 €</p>	<p>Dépenses équipements 435 900 €</p> <p>Emprunts et dettes 54 138 €</p>	<p>Subventions d'investissement 247 605 €</p> <p>Dotations 158 954 €</p> <p>Divers / vente 66 440 €</p>
 <p><u>Traversée de Neullac</u> 199 951 €</p>		
 <p><u>City stade et aménagement jeux</u> 111 331 €</p>		
 <p><u>Bâtiments</u> 29 635 €</p>		

COMMUNICATION

RÉUNION PUBLIQUE SUR LES ZAENR LE 20 OCTOBRE 2023

La réunion publique d'information avait pour objet la détermination des «Zones d'accélération des énergies renouvelables». Elle a réuni une quarantaine de personnes que nous remercions pour l'intérêt qu'elles ont montré sur le sujet et pour leur participation aux débats.

Par la suite, du 21 octobre au 3 novembre 2023, le public a pu venir en mairie pour prendre connaissance du zonage prédéfini par les services de l'État et exprimer ses remarques sur un registre prévu à cet effet.



RÉUNION PUBLIQUE AMÉNAGEMENT DE NEUILLAC LE 01 MARS 2023



Cette réunion a permis de présenter le projet de réaménagement pour sécurisation et embellissement de la traversée du village aux habitants de Neuillac.

Les participants ont eu l'occasion de faire part de leurs observations et de proposer des points d'amélioration.

RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS LE 15 NOVEMBRE 2023

Cette année, toutes les associations de la commune étaient présentes pour cette réunion. Elles ont pu se présenter ainsi que leurs activités et leurs prévisions de manifestations.

La municipalité les a sensibilisées sur la nécessité d'être très vigilant sur les consommations d'énergie et félicitées pour la diminution en volume des consommations. Malheureusement ces efforts ne compensent que partiellement la hausse des coûts de l'énergie.

Le calendrier des prévisions de manifestations figurent sur le site internet de la commune.

SITE INTERNET ET FACEBOOK

Sur le site de la commune, un peu plus de 4200 connexions ont été enregistrées au cours de l'année écoulée.



Plus de 720 personnes suivent la page maintenant.

Venez les rejoindre !

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique et les classes sont constituées comme suit :

Madame Emmanuelle Papineau pour la classe de TPS/PS/MS avec 27 élèves,

Madame Stéphanie Chassat-Billy et **Madame Gaëlle Merceron** pour la classe de GS/CP avec 18 élèves,

Madame Magalie Parinet et **Monsieur Pierre-Antoine Benabdelmalek** pour la classe de CP/CE1 avec 18 élèves,

Monsieur Guillaume Loizeau pour la classe de CE2/CM1 avec 23 élèves,

Madame Isabelle Eydieux (Directrice) et **Madame Gaëlle Merceron** pour la classe de CM1/CM2 : avec 22 élèves.

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Isabelle Eydieux au sein de l'équipe enseignante, au poste de Directrice et nous remercions chaleureusement Madame Christine Guilbaud pour son investissement personnel et collectif pour la réussite des enfants durant ces années passées à Asnières.

RESTAURATION SCOLAIRE...

Pour la 2^{ème} année consécutive, nous poursuivons la tarification des repas de cantine, en fonction des revenus des familles. Il existe 3 tarifs : 3€, 2.5€ et le minimum à 1€ est maintenu.

18 élèves (10 familles) bénéficiaires, 2 520 repas facturés à 1 € pour lesquels la compensation de l'État est de 7 560 €.

LES SORTIES SCOLAIRES

Les enfants ont effectué plusieurs sorties pédagogiques :

- Ferme des Fillaos à Rouillac pour les PS et MS pour un travail sur les animaux de la ferme,
- Château des Énigmes à Pons pour les GS/CP/CE1 : résolution d'énigmes afin de découvrir le mot mystère,
- À l'abbaye de Fonds Douce pour les CE2/CM1/CM2 : initiation à la taille de pierre, découverte de l'enluminure et parcours d'orientation,
- Cycle piscine et cycle équitation pris en charge par GrandAngoulême et transport financé par la commune.

RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE



La Commune a doté l'école de :
4 PCs pour les enseignants et 13 tablettes tactiles pour les élèves.

DÉCORATION DU SAPIN DE NOËL

Les plus jeunes enfants de l'école ont joliment décoré le sapin du bourg avec des décors qu'ils avaient créés eux-mêmes avec l'aide de leurs enseignants et de Pierrette DEVEYER.



VIE SCOLAIRE

ASBAMAVIS



◆ 2 espaces d'accueil suivant les âges :

L'ALSH (accueil de loisir sans hébergement) 3-11 ans

à Vindelle, Balzac, Asnières-sur-Nouère et Marsac !

L'accueil de loisirs reçoit vos enfants toute l'année (sauf vacances de Noël) selon les horaires ci-dessous :

Les mercredis en périodes scolaires :

Ouverture du site de Marsac de 7h30 à 11h15 // Ouverture du site de Vindelle et de Balzac de 12h à 19h

Prise en charge des enfants dès la sortie de la classe.

Les enfants d'Asnières sur Nouère sont transportés jusqu'à Vindelle pour le repas de midi.

Les vacances scolaires (fermeture durant les vacances de Noël) :

Ouverture du site de Vindelle et de Balzac de 7h30 à 19h.

La MDJ (maison des jeunes) des Asbamavis 11-17 ans

Les horaires pendant les vacances :

Du lundi au vendredi 9h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00 // Un accueil du matin de 8h00 à 9h00 (sur inscription).

En période scolaire :

Le mercredi : 12h00 à 18h00 (Attention ! Avril, mai, juin seulement).

Les adolescents sont pris en charge dès la fin de la classe à 12h à Vindelle et 11h45 à Asnières sur Nouère

Départ du bus le matin à 8h30 pour Asnières pendant les vacances scolaires.

La structure accueille cette année une cinquantaine enfants d'Asnières pour un coût de 68 000€.

Vous pouvez joindre le SIVOM DES ASBAMAVIS, Place Jean-Louis Guez de Balzac 16430 Balzac

Tel : 05.45.68.29.34 Mail : asbamavis@balzac.fr- Site: asbamavis.fr

◆ TAP (Temps d'Activités Périscolaires) auquel participent 44 enfants de la commune.

PROJETS POUR 2024

La page 2024 s'ouvre et cette année sera marquée par la poursuite de projets déjà engagés en 2023. Il s'agit notamment de la réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes.

TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE SALLE DES FÊTES EN PÔLE SANTE

Après une pré étude du bâtiment réalisée en 2022 par des étudiants ingénieurs, nous avons sélectionné un architecte qui doit prochainement nous rendre sa copie et nous faire une proposition chiffrée. En parallèle nous recherchons des subventions qu'il nous faut absolument obtenir si nous voulons voir le projet aboutir. Nous avons déjà des pistes qu'il reste à confirmer. Mais le plus difficile reste à faire, c'est-à-dire trouver des praticiens. Nous avons quelques candidats potentiel et nous allons lancer un appel à candidature au niveau local et national. Je ne vous cache pas que dans cette période de pénurie médicale la tâche n'est pas aisée.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Un autre grand chantier s'ouvre à nous et il dépasse les enjeux communaux. Il s'agit d'un enjeu écologique. Catastrophes naturelles, inondations et sécheresses, sont les signes du réchauffement climatique dont il n'est plus permis de douter.

Nous voulons inscrire la commune dans sa transition énergétique et environnementale. Pour cela nous allons conjuguer développement des équipements à la population et transition énergétique.

Nous avons déjà réalisé un audit thermique de l'ensemble des bâtiments communaux, financé pour moitié par GrandAngoulême. Cette étude va nous permettre d'orienter plus efficacement nos investissements de rénovation énergétique (isolation des bâtiments communaux, remplacement des chaudières à fioul...).

ÉTUDE LA COUVERTURE D'UN TERRAIN DE TENNIS ET D'UNE PARTIE DU BOULODROME

Au vu de l'ampleur du projet, nous avons confié l'étude à un cabinet d'architecte pour étudier la possibilité de couvrir un des deux terrains de tennis et une partie du boulodrome avec des structures porteuses de panneaux photovoltaïques. Ce projet permettrait la pratique du tennis tout au long de l'année ainsi que celle de la pétanque.

COUVERTURE PHOTOVOLTAÏQUE DU PARKING DE LA SALLE SOCIO CULTURELLE

Nous allons couvrir le parking de cette salle avec des ombrières équipées de panneaux photovoltaïques. Cette opération ne génère pas de dépenses puisqu'elle consiste à mettre à disposition le parking à une entreprise qui installera les ombrières et vendra l'électricité produite à EDF. Ce projet pourrait se coupler avec l'installation de bornes de recharges pour les véhicules électriques.

CRÉATION D'UN MARCHÉ MENSUEL



Au printemps 2024 nous allons mettre en place un marché mensuel de producteurs qui se tiendra chaque 1^{er} jeudi du mois (sauf exception due au calendrier), sur la place du bourg.

À cette occasion, une animation à thème sera proposée et les commerçants locaux seront associés.

Une dizaine de commerçants ont exprimé le souhait de participer : fruits, légumes, boucherie, fromages...

RETENEZ DÈS À PRÉSENT LES PREMIÈRES DATES : 11 AVRIL, 05 MAI, 13 JUIN 2024.



L'équipe technique avec **Éric, Jean-Marc et Julien**



L'équipe vie scolaire avec **Christine, Fabienne, Valérie, Céline, Géraldine et Sandrine**



L'équipe administrative avec **Nathalie et Caroline**

La commune a accueilli des stagiaires

Mélanie FAYE en formation secrétariat.

Marine LACASSAIGNE en formation petite enfance à l'école maternelle,

Bruno LIZET en reconversion au service technique.

*Jobs
d'été!*

La commune a aussi accueilli des jeunes en Jobs d'été

**Louna BONNIN,
Maelyne LOTTE,
Jordan OLIVIER**

DU NOUVEAU DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

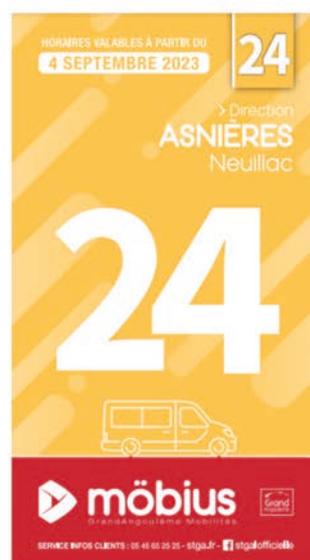
Une nouvelle ligne régulière de transport Möbius « **FLÉAC Rue Nouvelle – ASNIÈRES Neuillac** » qui permet d'accéder plusieurs fois par jour au réseau régulier de la STGA.

À la suite de longues mais fructueuses discussions avec GrandAngoulême et la STGA, la commune d'Asnières sur Nouère vient d'obtenir depuis le 4 septembre, l'ouverture d'une ligne régulière dite «ligne relais».

Cette ligne N°24, partant de NEUILLAC, rejoint la «ligne majeure» N°5, à la station FLÉAC RUE NOUVELLE. Elle permet 1 aller et 2 retours journaliers en semaine, du lundi au vendredi.

Elle ne se substitue pas mais complète le service de transport à la demande (TAD) qui est maintenu pour des déplacements en dehors des horaires réguliers, qui figurent dans les tableaux suivants :

Asnières Neuillac	06:39
Chez Veau	06:41
Mairie Asnières	06:44
Le Breuil	06:46
Combe Caduc	06:56
Fléac Brénat	06:57
Les Marronniers	07:01
Fléac Bois Renaud	07:03
La Gounerie	07:04
La Lurate	07:05
Bois Foucaud	07:06
Combe Jaillou	07:07
Point de Vue	07:09
Fléac Rue Nouvelle	07:10



Fléac Rue Nouvelle	15:53	17:25
Point de Vue	15:53	17:25
Combe Jaillou	15:55	17:27
Bois Foucaud	15:56	17:28
La Lurate	15:57	17:29
La Gounerie	15:58	17:30
Fléac Bois Renaud	15:59	17:31
Les Marronniers	16:01	17:33
Fléac Brénat	16:05	17:37
Combe Caduc	16:07	17:39
Le Breuil	16:16	17:48
Mairie Asnières	16:18	17:50
Chez Veau	16:21	17:53
Asnières Neuillac	16:24	17:56



Vous pouvez télécharger la fiche complète de la ligne 24 sur le site de la STGA ou en suivant le lien :

www.stga.fr

VIE COMMUNALE

MATINÉE DE NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi 25 mars au matin, s'est déroulée la troisième matinée de «nettoyage de la nature».

Les bénévoles se sont répartis entre les 25 lieux où nous avons repéré des déchets, armés de bonne volonté, de bonne humeur, de pinces à déchets, de sacs jaunes et sacs à verre.

Comme toujours, la récolte était constituée de bouteilles en tous genres et du plastique à volonté...!

Bien que moins abondants que l'année dernière, ces déchets ont encore et toujours pour origine des pratiques peu respectueuses mais sont aussi le fruit d'incivilités flagrantes et inacceptables aujourd'hui, avec l'existence de toutes les filières de collecte et de recyclage.

Merci à tous les participants individuels et les associations ainsi qu'à nos employés municipaux **Éric, Julien et Jean-Marc** pour avoir accompli ensemble, un geste citoyen pour la nature dans notre belle commune et GrandAngoulême pour la mise à disposition de matériel de tri.

Nous souhaiterions une plus grande implication des habitants pour cette opération.



RÉOUVERTURE DE LA BOULANGERIE



Après plusieurs mois de fermeture suite à la liquidation judiciaire, la boulangerie a vu ses portes se réouvrir en mai dernier. C'est **Anthony BERGS** qui en a pris les commandes, déjà boulanger à Saint-Genis de Hiersac.

Il propose une grande variété de pains et de pâtisseries.

La qualité de son travail a été récompensée par la distinction de meilleure baguette Tradition Française, en Charente, en 2022.

PLUTÔT INSOLITE À GOUTHIERS

Le 16 octobre dernier, un groupe de plus de soixante cigognes s'est arrêté faire une pause sur les hauts de Gouthiers. Un héron cendré intrigué par ce peuplement est même venu faire une revue d'effectif. Merci aux randonneurs qui nous ont gentiment fait parvenir ces photos.



Revue des troupes par un héron cendré !



Comme chaque année, des moments de convivialité :

TOURNÉE DES SAPINS DANS LES VILLAGES

Comme chaque année maintenant, l'équipe municipale s'est rendue dans nos villages à la rencontre des enfants, de leurs parents et des aînés pour un moment convivial auprès des sapins décorés avec soin.

Merci à tous pour votre accueil chaleureux et amical et les très agréables surprises que vous nous avez réservées : café, pâtisseries, chant et même un petit concert de cornemuse.



APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF POUR LES AÎNÉS

Le 17 décembre, les aînés étaient accueillis par l'équipe municipale pour un après-midi récréatif et gourmand, animé par l'orchestre « Diapason ».

La soirée s'est achevée par la remise d'un coffret gourmand pour chacun.



SOIRÉE MARRONS GRILLÉS ET VIN CHAUD



Le 22 décembre fut un beau moment de convivialité **autour du sapin**, pour écouter les **chants de Noël** interprétés par les enfants de l'école et partager ensemble **vin chaud, marrons grillés, pop-corn**, chocolat chaud et sablés de Noël offert par la boulangerie pâtisserie « Les fous de la boulange » que nous remercions vivement.

Tout au long de la soirée, les enfants ont pu rencontrer le Père Noël.

L'animation musicale était assurée par un très bon chanteur JB SOLO ORCHESTRA au répertoire varié.



VIE COMMUNALE

OCTOBRE ROSE

Le bourg et l'église se sont parés de **rose** pour marquer le soutien à la campagne annuelle de sensibilisation et de lutte contre le **Cancer du sein**.



Des moments de fête et des temps de recueillement

SOIRS BLEUS

Les spectacles gratuits des Soirs Bleus sont toujours très appréciés et attirent de nombreux spectateurs qu'ils soient d'Asnières ou d'ailleurs. En 2023, 2 spectacles :

Le 7 Juillet, les 6 musiciens de Yellow Bird Calypso nous ont emmenés en voyage au son du Calypso, musique dansante et chaleureuse née aux Antilles. Mélange de rythmes, de cuivres et de chants, le répertoire rendait hommage à Cyril Diaz et Fitz Vaughan Brian essentiellement.



Le 16 septembre, il y avait salle comble pour applaudir les Crazy Mozarts ! Un concerto loufoque et original, une symphonie de gags et de situations absurdes qui a rendu le public complice.

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES (8 MAI ET 11 NOVEMBRE)

A ces cérémonies, les enfants de l'école d'Asnières prennent toujours une part active à la commémoration des armistices du 8 mai 1945 et 11 novembre 1918, en lisant des textes souvent émouvants, devant les anciens combattants et le public venu pour perpétuer le nécessaire devoir de mémoire.



.....NOS ACTIONS DEPUIS 3 ANS EN IMAGES...2020/2021.....



2021 : Agrandissement du préau de l'école



2021 : Bâche à incendie salle socioculturelle



2020 : Boulangerie avant modernisation



2020 : Préparation matériels COVID



2021 : Réfection des toilettes de l'école



2020 : Achat tracteur/épareuse



2021 : Sécurisation des accès communaux et école



2021 : Travaux de voirie dans les villages



2021 : Transport vaccination COVID



2020 : Boulangerie
Travaux de transformation



2021 : Radar pédagogique

SYNTHÈSE DE NOS ACTIONS DEPUIS 3 ANS

AU CŒUR DU BOURG

- Réouverture de la boulangerie
- Travaux d'embellissement : enfouissement des réseaux, mise en valeur de l'église, création d'un espace vert près de la fontaine, aménagement des rues, création de parterres végétaux, réfection des trottoirs entre la mairie et les commerces.
- Lancement de l'étude de faisabilité pour la création d'un espace santé dans l'ancienne salle des fêtes

DANS LES VILLAGES

- Aménagement de la traversée de Neuillac
- Travaux de voirie et divers : Moraze, Salzines, Chez-Veau, L'Houme, Les Doribeaux, Les Plats...

MONDE ASSOCIATIF

- Accès à la salle socioculturelle pour toutes les associations
- Amélioration des équipements sportifs
- Maintien du niveau des subventions

ENFANCE ET JEUNESSE

- Mise en place d'un tarif dégressif pour les repas des élèves avec un tarif à 1 €
- Développement du « fait maison » au restaurant scolaire
- City stade
- Jeux pour enfants
- Jobs d'été
- Agrandissement du préau de l'école, travaux divers

SÉCURITÉ POUR TOUS

- Installation de 2 défibrillateurs
- Création d'une bache à incendie à Gouthiers (en cours)
- Radars pédagogiques
- Aménagements routiers : plateaux ralentisseurs, zones 30...
- Sécurisation des abords de l'école
- Mise aux normes de l'ensemble des bâtiments communaux



SYNTHÈSE DE NOS ACTIONS DEPUIS 3 ANS

DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE SPORT ET LOISIRS

- Installation d'un city stade
- Création d'un espace de jeux pour les enfants
- Rénovation des terrains de tennis
- Éclairage led sur le boulodrome
- Étude d'un projet de couverture d'un terrain de tennis et pétanque

CONVIVIALITÉ ET SOLIDARITÉ

- Rencontre autour des sapins de Noël dans les villages
- Après-midi festif et coffrets cadeau pour les aînés à Noël
- Vin chaud autour du sapin
- Transport organisé pour la vaccination COVID, création d'un fichier de solidarité...

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Plantations de haies
- Journée de nettoyage de la nature
- Arrosage et tonte raisonnés
- Végétalisation du cimetière
- Opération « Mon village fleuri, je participe »
- Bilan énergétique des bâtiments publics
- Gestion rigoureuse des consommations énergétiques

MAITRISE DES FINANCES TOUT EN POURSUIVANT LES INVESTISSEMENTS

- Pas d'augmentation des taux d'imposition communale malgré l'inflation et la flambée des coûts de l'énergie.
- Maintien de la dynamique d'investissement sans recours à de nouveaux emprunts.

DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION

- Création d'un site internet et d'une page Facebook
- Mise en place de la plateforme internet ONE pour échanger avec les parents d'élèves,
- Réunions publiques,
- Publication de l'Écho d'Asnières en complément du Petit Garobier
- Rencontres dans les villages et réunions publiques

R UN
DE VIE
ACTIF



...NOS ACTIONS DEPUIS 3 ANS EN IMAGES...2022/2023....



Nettoyage de printemps



2022 : Cheminement piétonnier



2022 : Aménagement du bourg
Enfouissement réseaux



2022 : Rue de la laiterie avant et après travaux



2023 : Sapin dans les villages



2022 : Ralentisseur près
de la salle socioculturelle



2022 : Semis avec les élèves



2022 : Église, voirie, illumination



Nettoyage et fleurissement Mairie



2022 : Végétalisation de la fontaine du bourg



2023 Traversée du bourg
avant et après travaux



2023 : Le city stade et les jeux





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2024

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !



Le recensement de la population permet de déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives. Il est organisé par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).

Il fournit également des statistiques sur les caractéristiques des habitants (sexe, âge, profession, nationalité, mode de transport, etc.) et de leurs logements (type de logement, type de construction, nombre de pièces, etc.).

Cette année, le recensement se déroulera à Asnières sur Nouère du **18 janvier au 17 février 2024**. Deux agents recenseurs Marina PINEAU et Nadège VOILLEQUIN formées par l'INSEE sont chargées de distribuer les imprimés dans les foyers et de vous informer des modalités pratiques de recueil les informations.

ASNIÈRES DANS L'AGGLOMÉRATION

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR)



Dans un contexte mondial de lutte contre le changement climatique et de crise énergétique, l'État a promulgué début 2023 la loi d'accélération des énergies renouvelables avec un triple objectif :

1. Accroître l'indépendance énergétique du pays,
2. Maîtriser les coûts de la facture énergétique,
3. Lutter contre le changement climatique.

Ainsi la France doit atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Pour ce faire, nous devons accélérer la production d'énergie décarbonée avec le déploiement des énergies renouvelables.

Toutes les communes françaises sont concernées.



Les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAENR) sont des secteurs géographiques spécifiques identifiés pour leur potentiel énergétique, tels que l'ensoleillement, la force des vents ou la présence de cours d'eau.

CE QU'IL FAUT RETENIR :

- Sur le territoire de Grand Angoulême, les énergies renouvelables représentent une part encore modeste de la consommation énergétique finale. Les énergies fossiles continuent de dominer, avec 64%, tandis que les énergies renouvelables ne représentent que 11% de la consommation.
- Une définition des zones par les communes après consultation des habitants.
- Une garantie implicite et non une autorisation.

Il est important de noter que ce ne sont pas des zones où les projets d'énergies renouvelables sont automatiquement autorisés. Elles ne constituent pas une autorisation en soi, mais plutôt une «garantie implicite» que la zone a déjà fait l'objet d'une validation préliminaire.

De plus, l'existence d'une ZAENR n'empêche pas l'autorisation de projets en dehors de ces zones. Les ZAENR visent à faciliter le processus, mais d'autres projets restent possibles.

ASNIÈRES DANS L'AGGLOMÉRATION

1^{ER} JANVIER 2024 ; NOUVELLE ORGANISATION DU TRI DES DÉCHETS

Les déchets alimentaires ne peuvent plus être mélangés aux ordures ménagères dans vos bacs ou vos sacs noirs.

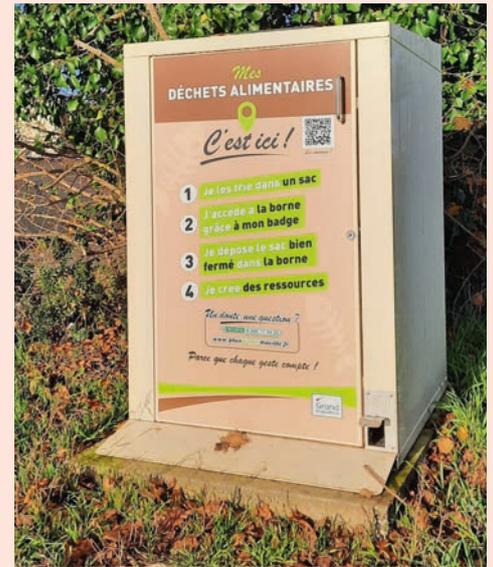
Depuis le printemps, dans chacun de nos villages, des bornes à déchets alimentaires ont été installées par les services de GrandAngoulême. Vous devez y déposer, dans des sacs bien fermés, les déchets alimentaires qui peuvent générer des nuisances olfactives : petits restes de repas (pâtes, riz...), restes de viande et de poisson (même emballés dans des barquettes en carton ou plastique lorsqu'ils sont périmés). Les bornes permettront de valoriser ces déchets difficilement compostables.

Pour tous les autres déchets alimentaires, épluchures de fruits et de légumes, thé, marc de café...vous pouvez utiliser votre propre composteur ou lombricomposteur, ou encore l'un des composteurs publics.

En mai dernier, GrandAngoulême a distribué gratuitement à Asnières des **bio-seaux**, un **badge d'accès** à la borne à déchets alimentaires, et des **composteurs** de jardins.

Si vous n'êtes pas équipés de ces dispositifs, rapprochez-vous de la mairie.

Actuellement, 10 bornes sont implantées dans le village, 2 bornes complémentaires seront rajoutées.



TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ

À l'exclusion des professionnels qui doivent se rapprocher des filières spécifiques professionnelles, tous les habitants de GrandAngoulême doivent respecter ces nouvelles règles.

LES BORNES À DÉCHETS ALIMENTAIRES

DÉCHETS ACCEPTÉS

Barquettes de viande et/ou poisson périmées avec emballage plastique ou papier, jambon, carcasse de poulet, conserve ou bocal périmés (sans contenant), coquilles d'œufs, petits os (pas plus gros qu'une côte de bœuf), reste de coquillage cuisiné (avec l'intérieur du coquillage), laitages périmés avec emballage plastique ou papier (exemple : pack de pots de yaourt).

DÉCHETS REFUSÉS

Couches bébé, serviettes hygiéniques, protections périodiques, coquilles d'huîtres (déchetterie), coquilles de moules vides, capsules de café en aluminium, excréments canins ou félins, litière pour animaux, animaux de compagnie, cendres, sacs biodégradables, vaisselle compostable, boîte à œufs, coquillages avariés (si ce contenu est présent et pas uniquement la carapace ou la coquille), emballages en verre (bouteille, pots et bocaux) - une fois vidés, ils sont à déposer dans une colonne à verre aérienne ou enterrée, emballages métalliques (boîte de conserve, canette,...) - une fois vidés, ils sont à déposer dans votre sac ou bac jaune.

Retrouvez la borne la plus proche de chez vous sur la carte interactive sur www.pluspropremaville.fr

ASNIÈRES DANS L'AGGLOMÉRATION

GRANDANGOULÊME ÉCRIT SON PLUI À 38 COMMUNES EN LANÇANT LA DÉMARCHE CARTÉCLIMA

CARTÉCLIMA : qu'est-ce que c'est ?

Derrière une appellation qui peut sembler mystérieuse, Cartéclima ! est une démarche ambitieuse, inédite même, qui consiste à élaborer simultanément quatre documents de planification fondamentaux qui organiseront demain et pour de nombreuses années, le cadre de vie et le quotidien des habitants du territoire :

1. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
2. Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)
3. Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
4. Plan de mobilité

À travers l'élaboration de ces documents, nous nous demanderons collectivement comment se loger, se déplacer, se nourrir, travailler, produire, se divertir, etc. dans un souci de conciliation de différents enjeux territoriaux :

- Adaptation du territoire aux évolutions du climat ;
- Utilisation raisonnée des ressources naturelles ;
- Préservation et amélioration de l'environnement, de la biodiversité, de la qualité de l'air ;
- Cohésion sociale, accès équitable aux services, bien-être...

Nouvelles règles pour construire, nouvelles mobilités, énergies naturelles renouvelables, sobriété foncière, climat, biodiversité... Tous ces aspects seront traités dans la démarche Cartéclima ! qui est conduite depuis l'automne 2022 et s'étendra jusqu'au printemps 2026 pour décider de nos règles de vie collective et de nos capacités d'adaptation aux changements climatiques.

Le schéma de cohérence territoriale est un document de planification qui définit la politique d'aménagement du territoire sur les 38 communes de GrandAngoulême et pour ses 141 000 habitants pour les 20 ans à venir. Le plan climat air énergie territorial, est un document réglementaire à renouveler tous les 6 ans. Il constitue la pierre angulaire de la sobriété énergétique, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air dans les territoires.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document stratégique d'aménagement et de développement durables de l'agglomération en exprimant sa vision à l'horizon de 10 ans. C'est également un outil de gestion des sols qui détermine l'usage des sols sur l'ensemble du territoire intercommunal (zone urbaine, à urbaniser, agricole ou naturelle). Chaque zone possède un règlement spécifique définissant entre autres les constructions autorisées, leurs implantations, leurs aspects, etc. C'est sur la base de ces règles que seront instruites les différentes autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager...). Le plan de mobilité a été créé par la loi d'orientation sur les transports intérieurs (1982). La loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (Laure) l'a rendu obligatoire dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants et en a défini la procédure d'élaboration.

C'est un document de planification établi à l'échelle de l'Agglomération qui formalise la politique de mobilité pour 10 ans (avec évaluation à 5 ans), identifie les priorités de la collectivité en mettant en évidence leur cohérence et le lien entre les différents projets.

PIÉGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES

L'opération était initiée et entièrement financée par GrandAngoulême avec la FREDON Nouvelle aquitaine (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) sur les 38 communes de l'agglomération. La commune a reçu 24 pièges. La campagne de piégeage a eu lieu du 15 avril au 6 juin.

Julien du service technique était chargé de la répartition des pièges, de l'installation et du relevé hebdomadaire du comptage des prises. Les résultats ont été transmis à GrandAngoulême qui pilotait l'opération.

Environ 200 reines de frelons asiatiques furent capturées.

PLANTATION D'UNE HAIE

GrandAngoulême a procédé à la plantation d'une haie le long de la route départementale 96 longeant la Zone d'Activités.

Les informations qui figurent dans cette rubrique ont été fournies par les responsables d'associations

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Le nouveau bureau :

Présidente : Claire GABRIEL
Trésorière : Julie LARIGALDIE
Secrétaire : Sandra BOUHOT

Vice-Présidente : Adeline POT
Trésorière-adjointe : Sarah RASSE
Secrétaire-adjointe : Claire TALLON

Contact : 06 08 70 82 31 - E-mail : asnieressurnouereape@gmail.com
 Blog : <http://blogs16.ac-poitiers.fr/asnieres> - Facebook : ApeAsnieres16



Rôle de L'Association :

L'Association des parents d'élèves est une association composée d'une dizaine de parents d'élèves bénévoles. Notre objectif principal est de récolter des fonds en organisant des événements afin de financer des projets au profit des élèves de l'école d'Asnières sur Nouère.

Grâce à nos actions nous finançons ou participons au financement :

Des jeux pour la cour de l'école (vélo, but de foot, panier de basket, ballons...)
 Les cycles sport des enfants (Tennis, basket ...)
 Des sorties pédagogiques (théâtre, cinéma...),
 Les sorties de fin d'année.

Nos prochains événements sont :

- **Vendredi 9 février 2024 :** Boum des enfants déguisés
- **Dimanche 7 avril 2024 :** Loto de l'APE
- **Samedi 4 et dimanche 5 mai 2024 :** Marché aux fleurs et plants de légumes
- **Dimanche 30 juin 2024 :** Kermesse
- **Octobre ou novembre (date à confirmer) :** Bourse aux jouets
- **Début décembre 2024 :** Vente de sapins et de chocolats de Noël

Merci aux parents d'élèves et à tous les habitants qui participent aux manifestations de l'APE ! Merci aux parents «Coup de Pouce» qui nous aident ponctuellement lors des événements.

AMICALE DES CHASSEURS



Président : Patrick LANGLADE - Les Plats - Responsable des battues
 Tél : 06 45 04 62 71 - E-mail : patrick.langlade@yahoo.fr
Vice-président : David BOUGNON - Chez VEYRET - Responsable des battues
Secrétaire : Georges LAPOUGE - Neuillac - Responsable des battues
Secrétaire adjoint : Cyriaque CHAUVET - Puyrenaud
Trésorier : Jean-Michel BRIGAUD - Le Cerisier - Responsable des battues
Trésorier adjoint : Olivier BERTRAND - Neuillac - Responsable des battues

Membres actifs : Jonathan ROBERT, Florentin BERTRAND, Christophe LOUBERSAC.

Nous vous donnons rendez-vous le lundi 1^{er} mai 2024 à l'espace Georges Mathieu pour la fête du brin d'aillet afin de déguster du sanglier cuit à la broche.

ASSOCIATIONS

LES AMIS DE LA VALLÉE DE LA NOUÈRE



Président : Jean-Marie DEVAUD - Nouère - Asnières – 06 67 95 04 71 - 05.45.90.98.78
Adresse mail : jmdevaud@yahoo.fr
Trésorière : Pierrette DEVEYER
Secrétaire : Brigitte GAUTHIER - 06 19 03 15 84

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année dans notre belle commune d'Asnières.
Depuis la rentrée, le temps ne nous a pas permis de faire une sortie nature avec les enfants comme nous avons coutume de le faire. Mais nous reprendrons dès que possible.
Depuis plusieurs années, nous pensions à un projet commun avec l'école. Il va enfin se réaliser, il s'agit de la plantation d'une haie le long de la départementale 96, la route du Rodin, sur le terrain communal situé après le cimetière. Ce projet se fait en concertation avec la mairie et l'école et avec la participation financière de la maison Hennechy. Les arbres et arbustes ont été plantés le lundi 15 janvier avec l'aide des parents d'élèves, de volontaires, d'agriculteurs qui ont préparé le terrain et que nous remercions.
Par ailleurs, l'association agit et veille toujours pour la préservation du milieu de la Nouère.
Si vous souhaitez nous rejoindre nous serons ravis de vous accueillir.

LE TENNIS-CLUB



Président : Sébastien VIGREUX - Boursandreau - 8 Chemin des Grippelles
16570 ST GENIS D'HIERSAC - Tél : 06.76.03.19.58 - Mail : seb.vigreux@gmail.com
Vice-présidente : Christelle LAFOND
Trésorière : Fabienne VIGREUX Boursandreau - 8 Chemin des Grippelles
16570 ST GENIS D'HIERSAC - Tél : 06.76.69.64.78 - Mail : sebfaby@hotmail.com
Secrétaire : Martine CHAGNAUD Cidex 115 - Puyrenaud - 16290 ASNIÈRES
Tél : 06.27.15.52.63 - Mail : gilles.chagnaud@hotmail.fr

Membres du bureau : Antoine DELAGE, Nathalie ROBERT, Jean-Louis LHOMME, Mathieu BOUCHET.

Nos activités durant la saison 2022-2023 :

Nous avons participé à de nombreux championnats et organisé des animations tout au long de cette saison.

- 10/09/22 : journée portes ouvertes,
- 17/09/22 : participation à une animation multisports du comité des fêtes d'Asnières avec un atelier tennis pour les parents et les enfants,
- 18/09/22 : journée doubles mixtes avec pique-nique,
- 4 groupes d'entraînement adultes avec Jean-Louis LHOMME,
- 1 groupe d'enfants avec Pascale THIMOGNE,
- 1 groupe femmes adultes avec Pascale THIMOGNE,
- Le samedi 26 novembre 2022 : concours de belote 28 équipes,
- Repas des licenciés le 2 avril 2023 autour d'un barbecue. Une grosse vingtaine de personnes étaient présentes et nous avons pu jouer au tennis et à la pétanque.
- Notre tournoi s'est déroulé du 25 juin au 9 juillet et nous avons enregistré une participation record de 76 inscriptions. Pour la 1^{ère} fois il était ouvert à 15/1 et nous avons assisté à un excellent niveau de jeu et notamment une superbe finale Messieurs. Les spectateurs sont venus nombreux tout au long de la quinzaine.
- Nous avons fait 2 TMC les 22 et 23 juillet avec 16 participants.

Cette année nous avons 2 joueurs qui ont évolué au classement de 15/2 : Olivier TRESTA et Axel VIGREUX
Le club enregistre 46 licenciés en 2023.

3 équipes sont engagées dans les différents championnats : 2 équipes garçons et 1 équipe filles. L'équipe 1 garçons rencontre régulièrement les meilleurs clubs de la Charente.



LES AMIS DE PANKET



Président : Bertrand CAMPO
Vice-présidente : Annabelle DESMOND
Trésorière : Bernadette CAMPO – 05 45.96.96.06 ou 06.79.77.03.16
Secrétaire : Agnès GRZELKA
Adresse mail : lesamisdepanket@lilo.org
Facebook : Les Amis de Panket



« Les Amis de Panket » vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

Les effectifs pour l'année scolaire 2023/2024 :

Maternelle : 63 // Primaire : 122 // Collège et Lycée : 63 // Études supérieures : 3
 Le nombre de collégiens / lycéens est en diminution car malheureusement beaucoup de jeunes gens abandonnent leurs études par nécessité, pour aller travailler.

École inclusive

Cette année grâce à la générosité d'Atlantic Médical nous pouvons accueillir Kadhy au sein de l'école. Merci à ce généreux donateur.



Notre programme d'activités est le suivant :

- **Samedi 27 janvier 2024 :** soirée théâtre,
- **Samedi 13 avril 2024 :** soirée théâtre,
- **Avril / mai :** marche solidaire au départ des terrains de tennis,
- **Samedi 28 septembre 2024 :** marche solidaire
- **Septembre 2024 :** soirée théâtre (date à confirmer)

CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE : LES JOYEUX GAROBIERS

Président : AUDOIN Claude - 06 82 50 05 57
Trésorière : FARGEOT Suzette - 05 45 21 43 88
Secrétaire : PEYREMARD Béatrice - 06 70 41 21 87

Vice-président : L'AVOUE Roland - 05 45 62 50 68
Trésorière adjointe : FAURE Marie-Claire - 06 65 42 52 53
Secrétaire adjoint : VIGNAUD Joël - 07 86 40 26 27

Le club du 3^{ème} âge « Les Joyeux Garobiers » vous souhaite une douce et joyeuse année 2024.

Nous vous rappelons que notre club fonctionne le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 18h. Différentes tables de jeux : la belote, le tarot, le scrabble, le triomino etc.... Un goûter est servi en fin d'après-midi pour clôturer notre rendez-vous mensuel. L'effectif de l'année 2023 est de 57 membres. Si vous êtes retraités et que vous souhaitez partager un moment convivial, nous vous invitons à venir nous rejoindre. L'adhésion est de 20 euros à l'année.

Différentes manifestations sont organisées dans l'année : concours de belote, sortie de printemps et d'automne (en partenariat avec le club voisin et ami de Saint-Genis d'Hiersac), un petit et grand loto, un repas annuel et pour clôturer l'année, nous avons offert à tous les adhérents et adhérentes, un spectacle vivant « La Tricoteuse de mots » (du théâtre, de l'expression corporelle, de la musique, de la poésie, de l'humour tendre et joyeux) suivi du goûter de Noël et d'un petit cadeau.

Le club du 3^{ème} âge propose également deux rendez-vous marche dans la semaine, le lundi matin de 9h à 11h, un parcours d'environ 9 kilomètres et 3 jeudis après-midi, une balade d'environ 6 km.

Le calendrier de l'année 2024 n'est pas encore complètement établi.



ASSOCIATIONS

NEO-FIT



Présidente : Gomez Chantal - Tél : 06 31 36 68 86
Adresse mail : chantalgomez@free.fr
Trésorière : Magrez Audrey - Tél : 06 16 84 97 17
Trésorière adjointe : Noël Annie
Secrétaire : Lacassaigne Laëtitia - Tél : 05 45 61 34 37



Il est bien connu que le sport a de nombreux bienfaits pour le corps. Le sport augmente votre niveau d'énergie, il renforce vos muscles et améliore votre endurance.

Il vous donne la possibilité de faire ce que vous aimez, tout simplement, un moment pour vous. Faire du sport est une réelle source de détente.

Venez rejoindre le groupe Néo-Fit et profiter, de nos 2 coachs professionnels pour vous accompagner, dans les cours de corps et esprit (stretching, yoga, pilates, équilibre mobilité, et étirements), zumba et hiit training.

Le lundi de 19h à 20h et de 20h05 à 21h05 corps et esprit et zumba

Le mardi de 18h à 19h et de 19h05 à 21h05 corps et esprit et hiit

Le jeudi de 20h à 21h mix hiit

Le montant de l'adhésion est 99€ à l'année pour 1 cours par semaine, début des cours début septembre et fin en juin.



L'ENSEMBLE



Présidente : Annie LAUBUGE - Tél. : 06 81 63 43 00
Secrétaire : Sylvie CHABRIER - Tél. : 06 74 81 08 36
Trésorière : Isabelle PESCHESCOT - Tél. : 06 38 02 46 01

L'association L'Ensemble a débuté ses activités en 2022.

C'est l'histoire de quelques « jeunes » femmes volontaires et dynamiques qui décidèrent un jour de passer du bon temps ensemble et de le partager avec le plus de monde possible. Tout naturellement, leur association s'appela « L'Ensemble », car, dans L'Ensemble, on est bien !!

C'est notre histoire, qui tente de s'ancre à Asnières.

Depuis 2 ans, des ateliers, soirées et spectacles ont vu le jour dans la salle des fêtes ainsi qu'une brocante sur la place de l'église.... Avec peu de retentissement sur les habitants d'Asnières, soyons honnêtes.

Alors, ensemble, nous réfléchissons actuellement à un format d'actions plus intime : nous espérons investir un lieu dans le bourg dans les prochains mois, un lieu où chacun pourrait jouer, apprendre, rire, partager, boire un verre, se questionner, grignoter, débattre, s'é mouvoir...

Si cette aventure vous questionne, vous tente, si vous avez des suggestions, si vous avez l'expérience de ce genre de lieu, si vous n'avez pas l'expérience mais de l'envie, venez nous rejoindre, car, ensemble, c'est mieux !

Si vous ne souhaitez ou ne pouvez pas participer aux échanges pour la mise en place, alors, rendez-vous dans quelques mois pour la crémaillère !!



ENTENTE FOOT 16



Président : Alban SALMIN - Asnières
Secrétaire : Patrick BOURABIER - Marsac
Trésorier : Laurent LACOUTURE - Marsac

Vice-Président : Olivier BONNET - Montignac
Secrétaire-adjoint : Laurent BONNET - Genac
Trésorière-adjointe : Céline NEVEU - Marsac

COMITÉ DES FÊTES



Présidente : Pascale THIMOIGNÉ - Puyrenaud
 Tél. : 06 84 22 44 60 - E-mail : comitedesfetes.asnieres@gmail.com
Secrétaire : Karine BOUQUET - Puyrenaud & Émeline ROBIER – Chez Veau
Trésorière : Laurence PEROL - Puyrenaud

Les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'Année 2024. Nous nous sommes réunis le 10 mars 2023 pour une soirée karaoké très appréciée par une population fidèle. Nous avons participé ou organisé le 30 avril 2023 le rallye de la Guirlande, les 6, 7 et 8 mai 2023 la frairie et le feu d'artifice, le 24 juin 2023 la fête de la musique organisée sur la place du bourg puis le 2 décembre 2023 la marche pour le Téléthon avec un parcours de 6 kms sur les chemins de la commune. Nous remercions le club les Joyeux Garobiers et l'école pour leur participation à la collecte de fonds pour le Téléthon. Cette année, nous avons annulé la manifestation du réveillon 2023. N'oublions pas notre activité de gymnastique d'entretien animée par M^{me} Pierrette Deveyer tous les mercredis à 18h15 dans la salle socioculturelle.

Manifestations 2024

16 mars 2024 : Soirée KARAOKÉ
4 & 5 mai 2024 : Frairie
22 juin 2024 : Fête de la Musique
12 octobre 2024 : Soirée à thème
31 décembre 2024 : Réveillon

LES PLACOS



Président : Lamy Claude - Notre - 06 72 62 39 80,
Vice-Président : Augier Philippe - Barbezieux,
Trésorier : Augier Maxime - Barbezieux,
Trésorière adjointe : Lebrun Marie-Claude,
Secrétaire : Combret Pascal - Saint-Yrieix,
Secrétaire adjointe : Furet Cynthia - Xambes.
Adresse mail du club lesplacoscharentais@gmail.com

Créé en 2018, nous sommes plus d'une centaine de membres (les placomusophiles : collectionneurs de capsules de champagne, de mousseux) répartis dans toute la France mais principalement en Charente et Charente Maritime.

Le 7 janvier 2024, nous organisons une bourse d'échanges de capsules de champagne, mousseux, bière et jus de fruit. Nous sommes une centaine des 4 coins de la France.

Le 22 juin nous organisons notre assemblée générale avec une bourse d'échanges le matin. Lors de ces bourses les débutants sont aidés par les plus grands collectionneurs. Si vous avez des capsules, emmenez-les, venez échanger, voir les trésors que vous possédez.

L'an passé, nous avons participé à la bourse d'échange de Barbezieux en août, de Puyréaux en septembre et à la route du Champagne dans l'Aube.



ASSOCIATIONS

CULTURE LOISIRS DU RODIN

Culture **Loisirs**
du Rodin

Présidente : Sylvie TAMASSY - Brénat - Tél : 06 24 77 76 48

Courriel : cultureloisirsdurodin@gmail.com

Vice-président : Roland LAVOUE

Secrétaire : Noëlle BONNARD-JURVILLIER

Responsable activité couture : Brigitte GAUTHIER - Tél : 06 19 03 15 84

Courriel : bgau16@outlook.fr

Riche de ses bénévoles actifs et motivés, l'association a pu produire plusieurs animations pour notre commune. La prestation de la troupe de théâtre des GOUL' REJHOUIES a réjoui les amateurs de patois en début d'année. Dans le cadre du festival Mars en braconne, la réalisatrice Anne-Lise Koehler est venue présenter son superbe film dans lequel les délicates marionnettes de papier mâché racontaient la vie de la faune et de la flore dans nos campagnes, et ce, pour sensibiliser les enfants à la préservation de la nature. Début septembre a eu lieu notre désormais traditionnelle escapade culturelle, cette année à Brantome et au parc du Bournat ; devant respecter la capacité maximum d'un autocar, nous avons malheureusement dû refuser des inscriptions. En octobre, le photographe natif de la commune Claude Mesnard est venu exposer ses collages et photographies au lavoir du bourg, ainsi que des pastels du peintre ermite Trémour Vaire.



Le week-end du 11 novembre, la Compagnie ARC EN CIEL a présenté deux séances de la comédie musicale MARY POPPINS à l'intention des familles.



Atelier mémoire : L'atelier, dirigé par l'animatrice du bien-être Maryse Beaubiac, a repris son activité de gymnastique des neurones dans une ambiance toujours aussi conviviale ! Vingt séances depuis début octobre 2023 jusqu'à fin mars 2024, tous les lundis sauf vacances scolaires de 14h15 à 15h30.

N'hésitez pas à venir nous y rejoindre, Pour tout renseignement, tél. au 06 24 77 76 48



Club couture : Le club s'est enrichi de deux nouvelles couturières, ce qui porte à treize le nombre des adhérentes qui se retrouvent tous les mardis de 14h à 18h ! Couture, macramé, loisirs créatifs, tricot ... dans une ambiance chaleureuse. Il reste encore un peu de place dans la salle ! Que vous soyez aguerries ou non, venez nous rejoindre !

LA BOULE GAROBIÈRE



Président : Alain LE DÉ - Douzat - Téléphone : 07.62.08.59.29 - alain.lede@orange.fr

Vice-Président : Patrice GREZILLER - Saint Genis D'Hiersac

Trésorière : Martine LE DÉ - Douzat - 06 28 80 40 04

Secrétaire : Christophe COURTOIS - Champniers - 06 60 39 47 38 - courtoisc485@gmail.com

Le club compte 58 licenciés, 2 équipes féminines, 5 équipes seniors et 2 équipes vétérans.

Nos principaux résultats en compétition :

Dans le championnat des clubs féminins, l'équipe termine première de deuxième division et accède ainsi à la première division pour 2024. Bravo les filles

Aux championnats départementaux, Nathalie Chauvet a chuté en demi-finale du Championnat et Emmanuelle Texier en quart de finale puis elles se sont qualifiées pour le championnat Tête à Tête ligue à Hagetmau. Une très belle expérience pour les filles. Bravo



DES ARTISANS À VOTRE SERVICE

Construction, Rénovation, Couverture - Sarl VARAGNAC - Bois Chaduteau - 05.45.21.95.02
Construction - Sarl Bâti Construction - Bois Chaduteau - 05.45.67.09.23
Couverture, Ébénisterie, Menuiserie - FORT-PRESSAC - Bois Chaduteau - 06.84.93.33.85
Maçonnerie, Couverture, Zinguerie - M. MONNEREAU - Route de Neuillac - Bois de la Brande - 06.31.04.14.70 / 05.45.96.52.86
Maçonnerie, Carrelage - M. Thierry PINEAU - Les Plats - 05.45.21.09.63
Menuiserie, Charpente, Couverture - M. René FENIOU - Neuillac - Les Gallais - 05.45.96.98.76
Menuiserie, Rénovation, Aménagement - P.R.S.O. - M. Ludovic PONT - Les Doribeaux - 06.62.26.11.86 / 05.45.91.11.86
Menuiserie Conseil Rénovation - MCR16. - M. Mickaël BARRE - Le Cerisier - 06.82.03.46.10
Électricité - Atmosphère Électrique - M. Fabrice MAZZONI - Neuillac - 06.47.21.07.13
Électricité - SDG7 - M. Christophe FRAYSSE - Puyrenaud - 06.28.30.56.27
Plombier, Chauffagiste - AEPC 16 - M. Wilfried BEAUZIL - Les Plats - 06.31.64.44.47
Plombier, Chauffagiste - Ets NARCES - Les Petits Bois - 05.45.65.08.09 / 06.40.21.25.10
Plombier - Xavier POIBLEAU - 102, route des Maréchaux - Puyrenaud - 07.83.85.17.17
Façadier - Sofamac Charente - M. BREGE - Bois Chaduteau - 05.45.21.90.21 / 06.76.18.18.79
Façadier - Rénov Façades - M. Maury GATARD - Bois Chaduteau - 05.45.21.90.00
Mécanique, garage autos et poids lourds - MTS - M. Stéphane VARLET - Bois Chaduteau - 06.30.07.72.03
Garage, Distribution de gaz - M. Jean-Michel DEVAUD - Neuillac - 05.45.96.91.56
Espaces verts, aide à la personne - Jardi Passion - M. Philippe CHANGEUR - Puyrenaud - 06.71.78.30.19
Allure d'extérieur, aménagements paysagers - M ^{me} Magalie LISSORGUES - Bois de Chaduteau - 06.72.41.92.89
Fabricant et restauration d'abat-jour - La Lumière en Contre-jour - M ^{me} Sylvie JEANSON - Rue du Lavoir - 05.45.68.68.70
Éducatrice comportementaliste canin et félin - M ^{me} Jenny BOURDEAUX - 4, lot. les Hauts de l'Ardillère - 06.25.69.43.21

DES COMMERCES ET SERVICES EN CENTRE BOURG

Bar, Restaurant, Jeux, Tabac - «Le Garobier» - M ^{me} Céline BURGEVIN - 05.45.21.31.83
Boulangerie - «Les Fous de la Boulange» - M. Anthony BERGS - 09.55.21.48.86
Coiffure (Hommes/Femmes) - «Au Meilleur du Végétal» - M ^{me} Bénaline BEAUVAIS - 05.45.37.67.17
Esthétique - «Le SPA de la Nouère» - M ^{lle} Cindy COUPRIE - 05.45.91.82.20

DES PRODUCTEURS LOCAUX

Vente à la Ferme - Miel - M. Alain AUDOUIN - Puyrenaud - 06.20.44.36.30
Vente à la Ferme - Volailles - Ets Yves SICAIRE - Salzines - 06.08.95.04.44

DES ENTREPRISES DE TRAVAUX AGRICOLES

Travaux agricoles - M. Didier CHAUVAUD - L'Houme - 06.80.95.00.23
Travaux agricoles - M. Benoît DOYEN - Neuillac - 06.10.37.77.92
Travaux agricoles - M. Didier LABADIE - Le Cerisier - 06.09.11.56.05
Travaux agricoles - M. Sylvain LABADIE - Le Cerisier - 06.19.91.10.86
Travaux agricoles - M. Alexandre VIGREUX - Route d'Asnières - Boursandreau - 06.81.02.21.63

DES ACTIVITÉS DIVERSES

Fournisseur pour horticulture et magasin - M. Albert LYS - Route de Saint-Jean d'Angély - 05.45.21.42.28
Luxopuncture - Santé Beauté - M ^{me} Isabelle DINAND - 18, rue René Fougeret - Neuillac - 06.63.16.21.82
Location & Vente de matériel événementiel - Le Tivoli Charentais - Le Puy du Maine - 05.45.61.05.12
Travaux Publics et Privés - SNG TP - Entreprise CHARRIER - 05.45.21.72.16 / 06.09.86.23.34

INFORMATIONS MUNICIPALES

BIBLIOTHÈQUE

On a besoin de vous !

Vous aimez les livres autant que nous, alors rejoignez-nous à la bibliothèque !

Inscription gratuite pour un prêt de 3 documents par mois.

Nous vous proposons de nous rencontrer pour échanger sur ce que vous attendez de ce lieu magique, mis à notre disposition par la municipalité.

Que vous aimiez les romans classiques, historiques, policiers ou sentimentaux, les essais, les livres de cuisine, de bricolage ou d'auteurs locaux, les beaux-arts, la géographie, les documentaires ou encore les BD, un large éventail s'offre à vous.

Nous venons d'augmenter nos collections avec une centaine de livres enfants et adultes parmi lesquels vous retrouverez les derniers prix littéraires et les toutes dernières nouveautés.

Des expositions sont également proposées en collaboration avec le Service Départemental de la Lecture de la Charente ou GrandAngoulême.

Nous accueillons tous les jeudis après-midi les enfants de la commune, un projet est en cours pour initier les maternelles à la joie du livre.

Un temps d'échange avec les professionnels de la petite enfance est également en préparation, ainsi que des rencontres avec des auteurs locaux.

Nous attendons vos suggestions, devenez acteurs de votre bibliothèque.



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mercredi	Jeudi	Samedi
14h30-17h00	14h00-17h00	10h00-12h00

Fermé durant le mois d'août et les vacances scolaires sauf le samedi

SALLE SOCIO-CULTURELLE

2 salles sont mises en location :

La petite salle pouvant accueillir au maximum 90 personnes et seulement 50 assises

La grande salle d'une capacité maximum de 365 personnes

TARIF DE LOCATION				
Pour les habitants de la commune				
	Petite salle	Grande salle	Cuisine	Forfait Ensemble complet
Week-end	175 €	350 €	125 €	600 €
1 jour hors Week-end	75 €	150 €	125 €	325 €
Pour les habitants hors commune				
Week-end	350 €	600 €	150 €	990 €
1 jour hors Week-end	150 €	300 €	150 €	550 €

Caution obligatoire de 2 000 € restituée sous réserve du bon état des lieux final

• Tarifs pour les associations de la commune :

Gratuité de la grande salle 2 fois par an exclusivement pour les associations de la commune.

Les Assemblées Générales de comités départementaux ou nationaux sont considérées comme manifestations d'associations extérieures à la commune.

Participation de 200 € pour toute manifestation supplémentaire pour la grande salle et de 100 € pour toute manifestation supplémentaire pour la petite salle.

PRÉSENCE VERTE



Présence Verte Charente (association loi 1901) propose un service de livraison de repas à domicile, un service de bricolage et jardinage pour des interventions avec le matériel propre à la structure.

Les repas sont prêts à être réchauffés, pour une consommation 7 jours sur 7. Les menus sont élaborés par une diététicienne. Il existe plusieurs formules : choix entre deux menus ainsi que des menus adaptés : pauvre en sel, pauvre en sucre, pauvre en sucre sel grasse, mixé...

C'est toujours la même personne qui livre à domicile, ce qui favorise ainsi une relation de confiance. Les salariés sont en CDI pour cette activité, ils sont expérimentés et diplômés. Ces services sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, que vos besoins soient temporaires ou réguliers.

Devis gratuit : 05 45 97 81 30 - www.presencevertecharente.fr

INFORMATION « DÉFENSE » ET RECENSEMENT



La Délégation militaire départementale de la Charente rappelle l'existence d'une page qui lui est dédiée sur le site de la Préfecture avec de nombreuses informations et liens utiles, notamment pour les jeunes (recensement, SNU, opportunités professionnelles au sein du Ministère des Armées, réserves, etc.)

<https://www.charente.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Defense/Delegation-militaire-departementale>

ASSISTANTES MATERNELLES

• GOUTHIER

Myène BARDET

15, rue des Pierrières - 05.45.25.96.83

Florence BARDET

8, rue des Pierrières - 06.46.08.18.60

Sidney GOETZ

2, chemin des Truffières - 06.19.50.07.97

• NEUILLAC

Chantal GOMEZ

351, rue du Soleil - 06.31.36.68.86

Patricia TRÉPIN

717, rue Vallée de la Nouère - 06.27.66.28.51 - 05.17.20.76.58



• PUYRENAUD

Sophie CHAUVET

352, rue Albert Duchaigne - 06.14.36.60.70

Jessica FRAYSSE

668, rue Armand Mesnard - 06.63.34.91.49

• SALZINES

Jessica OLIVIER

9, rue de la Combe des Dames - 05.45.90.06.89

• CHEZ VEAU

Sabrina FADRIN

1316 route des deux Vallées - 06.13.67.23.70

COMMUNAUTÉ PAROISSIALE

Le planning mensuel des messes de la paroisse Saint Cybard sur Charente et Nouère et d'autres informations sont affichés sur le panneau à gauche de l'entrée de l'église Saint Martin et également accessibles sur :

<https://charente.catholique.fr/grand-angouleme/paroisses/saint-cybard-sur-charente-et-nouere/>

Le curé : Père Charles KSAS.

Le relais paroissial : Francette MESNARD : 05 45 96 41 05 / 06 31 99 95 81

Sandrine LEPILLEUR : 05 16 16 28 88 / 06 23 39 83 17

Permanence au presbytère de Fléac : le mercredi de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 15h

Tél. : 05 45 91 04 62 - Courriel : presbytere.fleac@neuf.fr

Rappel historique sur le curé Anatole Audiat

Anatole Audiat, prêtre, fut au service de la paroisse pendant plus d'un demi-siècle, curé d'Asnières sur Nouère de 1904 à 1956. Par son dévouement, son engagement et son courage il aura marqué la commune. En 1914 il fut mobilisé dans le service de santé. Le 24 août 1944 il intervint face au détachement SS qui menaçait d'incendier le Bourg et de fusiller des garobiers.

Source : ouvrage « Asnières-sur-Nouère...histoire d'un village » Roland Mesnard, Robert Duchaigne, 2005, Edition du Rodin

Prochaine rencontre : Pot au feu traditionnel le dimanche 4 février 2024 à la salle des fêtes de HIRSAC

LES SAPINS DE NOËL DANS NOS VILLAGES



Chez Veau l'Ardillière



La Signière



Nouère



Les Troquerauds



L'Houme - Les Doribeaux



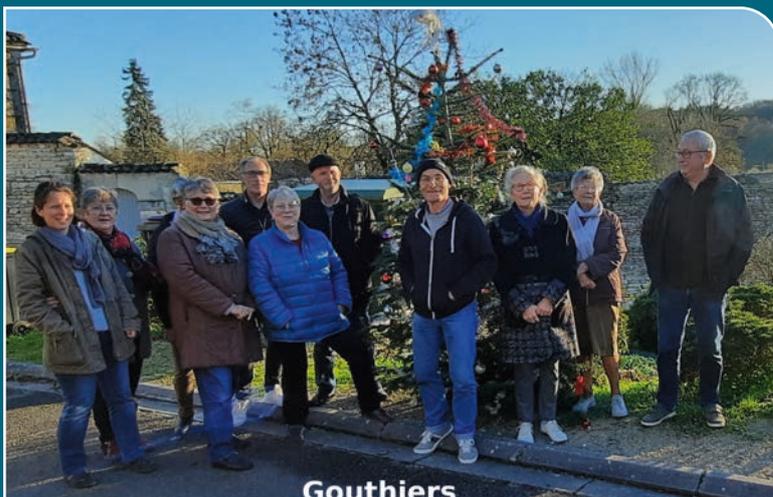
Salzines



Neuillac



Les Plats - Chaussebris



Gouthiers



Moraze